

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CL1029

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 30

A l'alinéa 16, substituer aux mots :

« . Ce rapport précise notamment »,

les mots :

« et précise ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.